

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 juin 2018

Le mercredi 27 juin 2018 à 20h00 , le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr SANSBERRO Thierry , Maire de SOURAIDE.

PRÉSENTS : ECHEVERRIA D - GARAT MM - GENIN P - LADEUIX JM - LARRE JM - LARRECHEA O - MASSONDE M - OTONDO P - ZUDAIRE S -

ABSENTS ayant donné un pouvoir : ZAMORA MT à GARAT MM -

ABSENTS et EXCUSÉS : ARANA M - JORAJURIA M - UHARRIZ JP - ZAMORA P -

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MASSONDE Marielle

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
- 3 - Travaux d'éclairage public du fronton
- 4 - Approbation extension BT propriété Berasateguy Baptiste

1 - Désignation du secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne MASSONDE Marielle à l'unanimité des présents en qualité de secrétaire de séance.

2 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

3 - Travaux d'éclairage public du fronton

Dans le cadre des travaux que l'on fait et surtout des manifestations (pelote, danse, fêtes...) qui auront lieu au fronton, nous avons, l'an passé, fait installer un éclairage provisoire. Cette année, les finales de championnat de France auront lieu à Souraïde le 13 août et pour cela il faut un éclairage adapté.

Dans ce cadre nous avons demandé au SDEPA de nous faire une étude et une proposition

Pour parler de l'éclairage car il y a plusieurs types d'éclairage.

L'éclairage conventionnel : passe partout, plusieurs gammes dans ce niveau- là (non officiel)

L'éclairage plus officiel mais plusieurs niveaux : du bas de gamme et du haut de gamme, nous sommes partis sur un chiffrage d'éclairage officiel moyenne gamme.

P Genin : ça veut dire quoi officiel ou non.

Mr le Maire précise que par exemple pour des parties de championnat de France de pelote il faut que cela soit officiel, éclairage spécifique.

Le montant de l'étude est de 29 029.55 € sur cette somme à la charge de la commune 19 941. 34 € le restant à la charge du SDEPA. (Syndicat des énergies des pyrénées Atlantiques)

P Genin demande si ce sont les luminaires qui coûtent chers ? MM Garat et Mr le maire indiquent que ce sont 5 consoles à ampoules LED qui ont un coût élevé : 2250 € pièce donc 11250 €. Nous allons leur répondre rapidement mais on va quand même les interroger sur les détails.

Mr le maire dit qu'il faut en finir avec les installations « maison ».

P Otondo précise que les fourreaux sont déjà tirés.

MM Garat dit qu'il faut câbler maintenant. On en avait parlé déjà mais il nous manquait l'étude.

4 - Approbation extension BT propriété Berasateguy Baptiste

Dans le même cadre, une extension doit être faite chez Mr Berasateguy, pour son projet économique. Il ne peut être porteur de projet donc c'est la commune qui portera ce projet. Sachant que pour nous ça va être une opération blanche qui peut être financée à hauteur de 80% du montant des travaux de l'extension par le syndicat et donc 20% restant à la charge de Mr Berasateguy . Le total s'élève à 13 477. 26 € dont 2176.06 € à sa charge plus 480,92 € soit 2656 98 €. Montant qui peut être appelé à évoluer avec les métrés définitifs..

MM Garat précise que c'est la commune qui paye et lui va nous rembourser.

S Zudaire demande à quoi correspond cette extension DT

MM Garat : basse tension du réseau électrique.

P Otondo demande pourquoi

Mr le Maire précise que l'alimentation s'arrête à l'angle de Chez Errandonea. Il a fallu batailler pour trouver cette solution

Maison Ithurriosenea et Ttipienea :

Concernant la maison de Bixente Ithurria (Ithurriosenea), on avait rencontré l'Office 64 pour envisager une réhabilitation de la maison Ils nous ont rendu l'étude de faisabilité, sur la maison et deux pavillons derrière. On avait inclus également la maison ttipienea mais pour cette dernière ne rentre pas dans leurs chiffres. ils réaliseraient donc l'opération sans ttipienea. Mr le maire dit qu'il n'en est pas très partisan et que l'on va en rediscuter avec eux pour cette proposition mais également voir un autre bailleur social.

P Genin demande si c'est pour faire des appartements et combien ?

Mr le maire : on peut en faire cinq chez Bixente et deux pavillons derrière.

Tour de France.

Il y aura des arrêtés municipaux à prendre et donc il faut qu'on fasse une note début juillet pour informer les gens.

Arrêtés à prendre pour

- Les interdictions de stationnement sur le parcours à partir de l'avant-veille, jeudi matin
- Pour Kostatxu, barriérages à partir de 5h du matin. C'est l'ASO qui va le mettre en place sur un kilomètre.
- Chemin Aratxamendi qui sera bloqué à partir de vendredi midi pour les besoins de la télévision. Les riverains pourront passer.
- Arrêté du préfet à partir du samedi 9 h jusqu'à 18 h.
- Pour un stationnement parking pour les VIP.

La commune aura des petits travaux à faire : du barriérage...

Des navettes sont mis en place par la CAPB de 8 h à 12 h retour 16h à 20 h

- De la halle d'Iraty à Ustaritz
- St jean de Luz, Ascain à la carrière de souraide même horaire
- Dancharia à Ainhoa
- Sare, cherche bruit ,St Pée à la carrière de souraide
- Itxassou à Espelette.

Il faut des bénévoles le lendemain de la course pour le nettoyage des prairies mis à disposition et duvillage.

Seront mis à disposition par Bil ta Garbi, des grands conteneurs dont ils vont assurer le ramassage.

Pour la décoration, on avait évoqué l'achat de grands tee shirt.

Mr le maire précise que lui souhaiterait mettre un logo : bienvenue à Souraide à l'entrée du village.

En commission on avait évoqué de le faire du côté de Xurxurieta là où il y a des caméras.

S Zudaire et M Massonde soulignent que l'on avait choisit cet emplacement car comme cela chaque fois qu'un coureur passait, on pouvait le voir .Pour le deuxième maillot, on envisage de le mettre sur un toit à Pinodieta si cela est possible.

P Otondo précise qu'il faut indiquer à l'organisation du Tour si l'on souhaite qu'un lieu en particulier soit filmé.

Mr le maire dit que l'idée c'est que quand ils rentrent dans le village il sachent le lieu où il passent. Peut être le maillot ou autre chose.

S Zudaire soumet la possibilité de mettre une banderole à l'entrée du village.

MM Garat demande si tout le monde est d'accord, pour les textes des maillots.

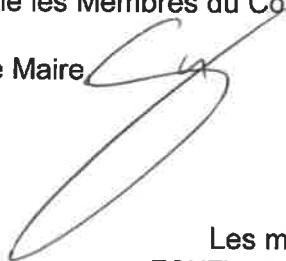
Démission de Patxi Zamora

Patxi Zamora a fait parvenir sa lettre de démission. Laurence Insausti sera sollicitée pour le remplacer

N° internes de délibération prises dans cette séance : 1 - 2 - 3 - 4 -

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h53.
Ont signé les Membres du Conseil Municipal.

Le Maire



Le secrétaire de séance
MASSONDE Marielle

Les membres présents du Conseil Municipal
ECHEVERRIA D - GARAT MM - GENIN P -

LADEUX JM -

LARRE JM -

LARRECHEA O -

MASSONDE M -

OTONDO P -

ZUDAIRE S -